

Page: 1/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Hélium 1.2% - Azote 98.8%

Description chimique Hélium 1.2% - Azote 98.8%

N° CAS - N° CE -

N° Index

N° d'enregistrement Exempté d'enregistrement (Annexe IV/V REACH)

Formule chimique He, N_2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées Industriel et professionnel

Propulseur d'aérosol

Gaz de fond pour les mélanges. Gaz recouvrant. Gaz d'étalonnage. Gaz vecteur. Gaz d'inhibiteur de feu. Gaz d'emballage alimentaire. Gaz

d'inertage. Gaz protecteur dans le soudage à gaz

Utilisation en laboratoire.

Utilisations déconseillées Usage réservé aux utilisateurs industriels ou professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MULTIGAS

Société Route de l'Industrie 102

CH-1564 Domdidier

Téléphone +41 (0) 26 676 94 94

Adresse e-mail <u>info@multigas.ch</u>

1.4. Numéros d'appel d'urgence

145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51

+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Gaz sous pression : Gaz comprimé

H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16



Page : 2/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

H280

Pictogrammes de danger



GHS04

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Conseils de prudence

P410+403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

2.3. Autres dangers

Asphyxiant à forte concentration

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Azote	(N° CAS) 7727-37-9 (N° CE) 231-783-9 (N° Index) (N° d'enregistrement)	98.8%	Press. Gas (Comp.), H280
Hélium	(N° CAS) 7440-59-7 (N° CE) 231-783-9 (N° Index) (N° d'enregistrement)	1.2%	Press. Gas (Comp.), H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

Concentration nominale. Pour la composition exacte, veuillez-vous référer aux spécifications techniques.

3.2. Mélanges

Donnée non disponible



Page: 3/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin. Montrer cette fiche de sécurité au médecin traitant

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un

médecin

En cas de contact avec la peau Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit

En cas de contact avec les yeux Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit

En cas d'ingestion L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être

consciente de l'asphyxie Se reporter à la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit lui-même ne brûle pas

Eau pulvérisée ou brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients

Produits de combustion

dangereux

Aucun

5.3. Information supplémentaire

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre

l'incendie, si nécessaire

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz

Assurer une ventilation adéquate

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs



Page : 4/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

Équipement de protection individuel, voir section 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

_

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

_

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré

Contenu sous pression

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s

-

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Azote	7727-37-9	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
			-	
		VLE	-	
			-	
Hélium	7440-59-7	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
		VIVIE	-	
		VLE	-	
			-	



Page: 5/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de

l'ensemble

Des détecteurs d'oxygène doivent être utilisés lorsque des gaz asphyxiants

peuvent être relâchés

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité équipées de protections latérales. Norme

EN 166

Protection de la peau Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz.

Norme EN 388-Gants de protection contre les risques mécaniques

Protection respiratoire Appareil de respiration autonome (SCBA) ou masque avec arrivée d'air à

pression positive doivent être utilisés dans les atmosphères sous oxygénées. Norme EN 137 - Appareil autonome à air comprimé en circuit

ouvert avec un masque complet du visage

8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante

_

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

 État physique à 20°C / 101.3kPa

• Couleur Incolore
Odeur Inodore

Seuil olfactif Donnée non disponible pH Donnée non disponible

Point de fusion / Point de congélation -210°C (Azote)

Point d'ébullition -196°C (Azote)

Point d'éclairDonnée non disponibleVitesse d'évaporationDonnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non-inflammable

Limites d'explosivité

Pression de vapeur [20°C]

Pression de vapeur [50°C]

Donnée non disponible



Page: 6/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

Densité relative, gaz (air=1) 0.9569

Hydrosolubilité Donnée non disponible

Coefficient de partage:

Donnée non disponible n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation Donnée non disponible Température de décomposition Donnée non disponible

Viscosité Donnée non disponible

Propriétés explosives Donnée non disponible

Propriétés comburantes Donnée non disponible

9.2. Autres informations

Masse molaire 27.71 g/mol Température critique [°C] Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections

ci-dessous

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans les condition d'utilisation et de stockage recommandées (voir

rubrique 7)

10.5. Matières incompatibles

Aucune réaction avec n'importe quelles matières communes dans

conditions sèches ou humides

Pour plus d'informations sur la compatibilité des matériaux : voir ISO11114

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de

décomposition dangereux ne devrait pas être produits

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu :

oxydes d'azote (NOx)



Page: 7/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même

Corrosion cutanée / irritation Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même cutanée

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même cutanée

Mutagénicité des cellules Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même

Cancérogénicité Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

répétée

Donnée non disponible

Danger par inhalation Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

La substance/le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible. L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien



Page: 8/10

Edition révisée n° : 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

La substance/le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne

12.7. Autres effets néfastes

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu

Effet sur la couche d'ozone : Pas d'effet connu avec ce produit.

Potentiel de réduction de la couche d'ozone :Aucun

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

Potentiel de réchauffement global : Aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit Peut être mis à l'atmosphère dans un endroit bien aéré

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être

dangereuse

Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient

d'origine

Emballages contaminés Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient

d'origine

Code OMoD 16 05 05

Gaz en récipients sous pression autres que ceux mentionnés en 16 05 04

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
1956	1956	1956

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
Gaz comprimé, N.A.S., (Azote, Hélium)	COMPRESSED GAS, N.O.S., (Nitrogen, Helium)	Compressed gas, n.o.s., (Nitrogen, Helium)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquetage



ADR/RID IMDG IATA

2.2 : Gaz non inflammables, non toxiques



Page: 9/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID
IMDG
IATA

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID Non
IMDG No
ICAO-TI / IATA-DGR No

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée pas disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission

(EU) 2015/830

Abréviations et acronymes ADR : Accord européen relatif au transport international des

marchandises dangereuses par route

CAS: Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract

Service (USA)

CLP: Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no

1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et

l'emballage.

CSA: Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité

chimique

EIGA: European Industrial Gases Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical

Substances - Inventaire européen des substances

chimiques commercialisées



Page: 10/10

Edition révisée n°: 10.0 Date de révision: 09/2023

MTGXXX

Hélium 1.2% - Azote 98.8%

EPI: Equipements de protection individuelle
EN: European Norm -Norme Européenne

ETA: Estimation de la Toxicité Aiguë

IATA: International Air Transport Association - Association

internationale du transport aérien

IMDG Code: International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour

le transport maritime international des marchandises

dangereuses

LC50 : Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la

population testée

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of

Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant

l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des

substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables

à ces substances.

RID - Règlement concernant le transport international

ferroviaire des marchandises dangereuses

RMM: Risk Management Measures - Mesures de gestion des

risques

STOT-SE: Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité

spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

UN: United Nations - Nations Unies

vPvB: very Persistent and very Bioaccumalable - très persistant et

très bioaccumulable.

Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3 Mentions de danger

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P410+403 protéger du rayonnement solaire. stocker dans un endroit bien ventilé

Information supplémentaire Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des

renseignements disponibles les plus sûrs.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées

comme un guide